Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 074-217402361-20261106-DELOT2026_026-DE

REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont-Blanc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DU 06 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six novembre à dix-huit heures trente deux minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt trois octobre s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Lucie PIGNARD, Barbara BOCHATEY, Chloé BLONDEAU, Flavie MELENDEZ, Messieurs Didier JOSEPHE, Gabriel GRANDJACQUES, Rodolphe GOY, Philippe CHEVRAT, Renaud GUYON, Sébastien HENCHOZ, Patrick BRUNCHER.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :
Madame Alizée NICOLETTA à Monsieur Renaud GUYON
Monsieur Clément BERRUEX à Madame Barbara BOCHATEY
Monsieur Olivier BEGAIN à Monsieur Didier JOSEPHE

Etait absente excusée
Madame Maud DURAND

Assistait à la réunion :
Monsieur Mathieu BARBIER, Directeur de la Régie de l'Office de Tourisme de Saint-Gervais

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 11 septembre 2026 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.
Madame Chloé BLONDEAU ayant été désignée pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2026/026

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – EXERCICE 2026 – AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Nombre de membres
En exercice : 16
Quorum : 9
Présents : 12
Pouvoirs : 3
Votants : 15

Délibération télétransmise le : 10 novembre 2026
Mise en ligne du 10 novembre 2026 au 10 janvier 2027
Délibération exécutoire le : 10 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 074-217402361-20261106-DELOT2026_026-DE

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS DU 06 NOVEMBRE 2026

N°2026/026

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – EXERCICE 2026
AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est rappelé que la loi d'orientation budgétaire n° 92-125 du 6 février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République, a instauré dès la période d'élaboration du Budget Primitif, un dialogue au sein des assemblées des Communes comptant plus de 3 500 habitants, afin que les organes délibérants de celles-ci puissent, lors d'une séance précédant celle au cours de laquelle a lieu l'adoption du budget, engager une réflexion sur les orientations que souhaite donner l'exécutif local à la gestion financière de la collectivité territoriale.

La tenue de ce débat doit obligatoirement intervenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme doit également respecter cette procédure.
Il est par ailleurs précisé que les informations liées aux engagements pluriannuels, la programmation des investissements et le profil de l'encours de dette ne sont pas fournies du fait de l'absence d'investissement et de dette pour le budget de ladite régie.

ENTENDU l'exposé

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **DE DEBATTRE** des orientations et informations budgétaires figurant dans le rapport joint
- **DE PRENDRE ACTE** des orientations budgétaires correspondantes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu et après en avoir débattu, PREND ACTE de ce rapport A L'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME ST GERVAIS LES BAINS 74170

Le Secrétaire de séance,

Chloé BLONDEAU

REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME ST GERVAIS LES BAINS 74170

Le Président,

Jean-Marc PEILLEX